

ABONNEMENT.

En un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste... 35 fr.
En un an... 18
Six mois... 10
Trois mois... 5

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; EWIG, r. Amboise-Richelieu, 9; BLAVATTE, r. d. Lombardes, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 70 c.
Réclames... 80
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions, reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez M. HAYAS-LAVITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 23 AVRIL 1881.

Dépêches télégraphiques

Tunis, 24 avril, 9 h. soir.

La sécurité des employés du chemin de fer est plus que jamais compromise.

Hier, au kilomètre 27, une énorme pierre a été trouvée sur les rails, et aux kilomètres 82 et 98, les chefs des onzième et douzième équipes ont été attaqués et maltraités.

Le gouvernement tunisien dit que tous ces actes de malveillance sont de peu d'importance.

Il assure avoir ordonné au chef du camp de surveiller la ligne du kilomètre 86 à Gardimou, mais, en réalité, la garde des gares est diminuée. Les employés sont obligés de faire des rondes avant le passage de chaque train. (Dépêche de la France.)

Constantinople, 22 avril.

Officiel. — Dervisch-Pacha a attaqué 15,000 Albanais, commandés par Ali-Pacha, près de Ueskup. Le combat a duré toute la journée. Le résultat est incertain. Les pertes des Albanais sont très-graves. De grands renforts ont été envoyés à Dervisch-Pacha.

Toutes les communications entre Salonique et Scutari ont été coupées par les Albanais.

D'après une dépêche adressée de Tunis au Temps, 22 avril, il est exact que deux Européens attachés au service du Bey auraient dit qu'il faudrait se débarrasser de M. Roustan au moyen de quelques bravis apostés le soir sur le passage de sa voiture.

Les actes malveillants et les agressions vont se multipliant.

Tabarka n'est pas pris. On télégraphie d'Alger, 24 avril, soir :

Un télégramme de la Calle, mal interprété, a fait annoncer à tort la prise de l'île de Tabarka.

Paris, 22 avril.

Il est aujourd'hui absolument certain que notre flotte est sur le point de partir avec des troupes de débarquement.

L'un des membres du cabinet a annoncé hier à un vice-président de la Chambre que des ordres avaient été donnés dans ce sens par le ministère de la marine. M. Barthélemy Saint-Hilaire, de son côté, a fait parvenir une note à nos agents diplomatiques à ce sujet.

Marseille, 22 avril.

Le paquebot Mohamed-el-Sadok, de la Compagnie transatlantique, est parti ce matin à deux heures, emportant 300 hommes du 38° de ligne et 75 chevaux à destination de Bône.

Les paquebots la Ville de Bône et le Saint-Augustin embarquent en ce moment des munitions et du matériel de guerre. Ils partiront ce soir.

Le colonel Bonnet, qui remplace le colonel Deloffre à la tête du 40°, sera à bord de la Ville-de-Bône.

Chronique générale.

Nous avons déjà énuméré les troupes qui font partie du corps expéditionnaire, placé sous le commandement du général Forge-mol. Voici, d'après les dépêches et correspondances, quelle est la répartition de ces troupes :

Commandant en chef : le général de division Forge-mol de Bostguénard; chef d'état-major : le colonel de Polignac.

Colonne de gauche : Le général de division Delebecque.

Brigade Vincendon : 7° bataillon de chasseurs à pied; 2 bataillons du 40° de ligne; 2 du 96°; 2 du 141°.

Brigade Galland : 29° bataillon de chasseurs à pied; 2 bataillons du 18° de ligne; 2 du 22°; 2 du 57°.

Brigade Ritter : 1 bataillon du 2° zouaves; 2 du 3°; 2 du 1er tirailleurs; 1 du 3°.

Troupes divisionnaires : 1 escadron du 4° hussards; 1 du 3° spahis; 2 batteries de montagne de 80 mill.; 2 de 4 k.; 2 compagnies du génie.

Colonne de droite : Le général de brigade Legerot.

Brigade Legerot : 2 bataillons du 1er zouaves; 1 du 4°; 2 du 2° tirailleurs; 2 du 83° de ligne.

Brigade de Brem : 27° bataillon de chasseurs à pied; 2 bataillons du 122° de ligne; 2 du 142°.

Brigade Gaume : 3 escadrons du 7° chasseurs à cheval; 3 du 11° hussards; 2 du 3° chasseurs d'Afrique; 1 du 3° spahis.

Troupes divisionnaires : 3 escadrons du 13° chasseurs à cheval; 4 batteries de montagne de 80 mill.; 4 batterie montée de 80 mill.; 4 compagnie du génie.

Voici maintenant comment est composée l'expédition dirigée sur l'île Tabarka :

De la frégate cuirassée de premier rang, la Surveillante, 12 canons de gros calibre, des deux canonnières de 1re classe le Chacal et l'Hyène, ayant chacune 4 canons et 65 hommes d'équipages.

Les troupes de débarquement comprennent 2 bataillons du 88° régiment d'infanterie et 1 bataillon du 143°, une section d'artillerie de montagne et une section du génie, soit 1,600 fusils avec 2 canons.

Le Journal officiel vient de publier le décret fixant au 1er mai le commencement du service des colis postaux pour l'intérieur de la France, à l'exception de la Corse et de l'Algérie.

L'affranchissement sera obligatoire, et fixé à 60 centimes pour les colis livrables en gare, à 85 centimes pour les colis livrables à domicile.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Le lendemain, la Charnie rejoignit le docteur Dumont, au moment où ce dernier sortait de la chambre de Mlle Auberty.

— Eh bien ! mon cher Esculape, dit-il, comme le page de M. de Marlborough, de quelles nouvelles es-tu porteur ?

— D'excellentes; notre malade va de mieux en mieux.

— As-tu de nouveaux détails sur sa famille ?

— J'en ai. Mlle Georgine Auberty est la fille d'un commandant retraité, lequel habite à quatre kilomètres d'ici environ.

— Bravo !

— Il y a une heure, j'ai envoyé une lettre aux parents de cette jeune fille, en les priant de se mettre en route pour Harcourt aussi vite que possible, ayant une bonne nouvelle à leur annoncer. Je les attends demain dans la soirée.

— De mieux en mieux !

— Attends donc, la Charnie, je n'ai pas fini encore : Mlle Auberty avait complètement repris l'usage de ses facultés, m'a demandé l'histoire de

sa translation à Harcourt; je la lui ai racontée, et l'intéressante malade m'a aussitôt manifesté le plus vif désir de connaître l'ami qui m'accompagnait à ce moment terrible qui, pour elle, allait être le dernier.

— Quoi, elle daignerait ?...

— Te recevoir, aujourd'hui même. Vers trois heures, si tu me le permets, j'aurai l'honneur de te présenter à elle.

— Ah ! mon cher ami, s'écria le capitaine en serrant vivement la main du docteur, que de plaisir je ressens en l'écouter !

Dans la soirée, M. Dumont et l'officier entrèrent dans la chambre de Georgine.

La fiancée de Michel, assise dans un fauteuil placé près d'un feu clair, semblait attendre ses visiteurs.

— Mademoiselle, dit le médecin en prenant le capitaine par la main, j'ai l'honneur de vous présenter un de mes meilleurs amis, M. le comte de la Charnie, lequel a été assez heureux pour vous arracher, il y a trois jours, à une mort inévitable.

Les jours de Georgine se colorèrent vivement.

— Oh ! merci, dit-elle en tendant sa main au capitaine, je vous dois la vie, monsieur; je ne pourrai jamais vous témoigner comme je ressens l'expression de ma reconnaissance.

Le capitaine balbutia quelques paroles à peu près inintelligibles; il était fort ému lui-même.

— Asseyez-vous donc, messieurs, je vous en prie, ajouta Georgine; ce matin, vous m'avez appris un acte du drame dont les circonstances m'ont fait l'héroïne; à mon tour je vous dois bien le prologue, c'est-à-dire l'accident qui l'a précédé.

Et Mlle Auberty raconta l'épisode du Mont-Pinçon que nous connaissons déjà.

A ces souvenirs douloureux, Georgine ne put retenir ses larmes; il fallut toute l'énergie du médecin pour l'aider à reporter sa pensée vers cette scène horrible et pour l'obliger ensuite à chasser loin d'elle ces pénibles images.

— Allons, un peu de calme, vous dis-je, répétait-il, les émotions trop fortes ne valent rien dans l'état de faiblesse où vous êtes; demain, vos parents, qui vous croient perdue, seront à vos côtés.

— Dieu vous entende, docteur !

— La Charnie et moi, nous allons vous laisser quelques heures de repos; dans la soirée, je vous ferai une nouvelle visite, et, comme je l'espère, la nuit sera bonne.

Georgine remercia une fois encore ses visiteurs et resta confiée aux bons soins et à la garde de Mlle Dumont, qui ne l'avait pas quittée depuis son arrivée sous son toit hospitalier.

— Eh bien ! mon cher ami, dit M. Dumont au capitaine en le faisant entrer dans le salon, quelle impression Mlle Auberty a-t-elle produite dans ton esprit ?

Une dépêche d'Alger nous entretient des craintes de famine que fait naître la perte des récoltes et la nécessité urgente qu'il y a de prendre des mesures pour épargner aux indigènes des souffrances analogues à celles de 1867.

Des symptômes de fermentation sont signalés sur divers points, et l'attention de l'autorité doit se porter sur ces symptômes, afin de les réprimer promptement en cas de manifestation extérieure.

Sous ce titre : Mort au champ d'honneur, un correspondant du Nouvelliste d'Alger lui raconte un épisode des plus émouvants et qu'il lui transmet dans sa vivante réalité, tel qu'il l'a entendu conter lui-même :

« Le zouave Leuken, que l'on vient d'enterrer, en est le glorieux héros avec son capitaine M. Brouin.

« Le 3° zouaves était campé à quelques kilomètres de Roum-el-Souk, entre cet endroit et La Calle.

« Le 31 mars 1881, le régiment étant au repos, Leuken se trouvait couché sous un palmier.

« Passe son capitaine qui, s'adressant au troupier, lui dit en plaisantant :

« — Que fais-tu là, fainéant ?

« — Ma foi, mon capitaine, je fais le mort, répondit en riant le zouave.

« Soudain, un bruit lointain se fait entendre. L'oreille exercée de l'officier et du soldat ont perçu des sons étranges; ils écoutent un instant. Plus de doute ! c'est le crépitement de la fusillade.

« Leuken, qui était couché, se leva en sursaut.

« — Mon capitaine, on se bat ! s'écria-t-il vivement.

« Le capitaine Brouin avait deviné juste : le 58° était écrasé sous des forces dix fois plus nombreuses.

« A cette vue, nos zouaves, capitaine en tête, s'élançent au combat, calmes, impassibles, l'arme au bras, absolument comme s'ils avaient marché à la parade.

« C'est ainsi qu'à Austerlitz, la colonne

— Une très-grande, en vérité.

— Elle est vraiment fort distinguée.

— Et très-jolie.

— As-tu remarqué avec quel sentiment de gratitude elle t'a accueilli ?

— Peux-tu même supposer le contraire ? Dans ses yeux brillait la flamme de la reconnaissance, sa main blanche et délicate a pressé la mienne avec une force extrême. Et cette générosité excessive de s'accuser comme étant la cause de la catastrophe, lorsque rien ne l'obligeait à le faire, c'est de la véritable grandeur d'âme, de l'héroïsme; tiens, mon cher Dumont, c'est sublime.

— Arrête-toi, car si tu continues sur ce ton je ne sais jusqu'où tu vas aller.

— Qui sait ?

— Serais-tu, par hasard, amoureux de cette jeune fille ?

— Tu l'as dit.

— Diable, c'est aller vite en besogne.

— Mademoiselle Auberty sera ma femme; elle me doit un peu la vie, tu en conviens; eh bien ! avant trois mois, elle portera mon nom.

— Je ne te reconnais plus.

— Je le comprends sans peine, puisque depuis trois jours je suis méconnaissable à moi-même.

— Allons, voici une noce en perspective.

— Dont tu seras le premier témoin.

infernale de la vieille garde, conduite par Oudinot, marcha, l'arme au bras, elle aussi, tranquille comme à la parade, au milieu des boulets et des balles, et attaqua, pour l'enfoncer bientôt, la droite de l'armée russe.

► Semblables aux soldats d'Austerlitz, les zouaves de 3^e ont brillamment combattu à Roum-el-Souk (Algérie).

► Un instant leur chef, le capitaine Brouin, audacieux parmi les audacieux, s'est lancé au plus fort de la mêlée. Les ennemis l'entourent, il va être massacré; mais Leuken a vu le danger.

► — Camarades! suivez-moi, s'écria-t-il; notre camarade va être tué.

► Ses compagnons le suivent, intrépides; ils chargent les Kroumirs, baïonnette au canon, et parviennent à dégager Brouin, dont le sabre, rouge de sang, témoigne des actes de valeur qu'il a accomplis.

► Le combat a duré onze heures! Quand on s'est complé, le soir, quand le capitaine des zouaves a voulu embrasser son sauveur, il manquait à l'appel. Le matin, il faisait le mort; le soir, il était mort réellement.

► Mais il est tombé au champ d'honneur; il a péri de la mort des braves, en faisant son devoir.

On parle vaguement d'un salon que des deuils successifs ont tenu fermé depuis de longues années. La duchesse de Gramont, cédant aux instances de quelques amis, se déciderait à entr'ouvrir son hôtel de la rue Cambacérés à ses intimes.

Cet hôtel, un véritable musée artistique, avait été fermé depuis la mort du second fils de la duchesse, le général duc de Lesparre, suivie depuis de celle de son frère aîné, le duc Agénor, ancien ambassadeur et ancien ministre des affaires étrangères.

De sa nombreuse famille, la duchesse de Gramont n'a conservé qu'un fils: le général Alfred de Gramont, que ses sentiments religieux ont fait mettre récemment en disponibilité.

C'est à propos de lui que le colonel du 32^e de ligne fit cette verte réponse à un aimable Tourangeau, qui lui disait en ricanant bêtement:

— Pourquoi donc le comte de Gramont, au lieu de porter l'uniforme militaire, ne revêt-il pas une soutane et ne sert-il pas la messe?

— Parce que, répondit le colonel, pour servir la messe, il faut deux bras; et que le général en a perdu un au service de la France.

Etranger.

ANGLETERRE. — Lord Beaconsfield est décédé cette semaine.

M. Gladstone a demandé que des funérailles publiques lui fussent rendues. La réponse des exécuteurs testamentaires a constaté que les dernières volontés de lord Beaconsfield s'y opposaient. Le défunt a de-

Le moment de la consultation journalière étant arrivé, les deux amis se séparèrent.

Le capitaine de la Charnie était un homme de trente-cinq à trente-huit ans; nous avons vu plus haut ses états de services, il nous reste à dire un mot de son caractère.

Comme tout homme habitué à commander militairement, le sauveur de Georgine était vil, emporté, parfois; au fond, le brillant officier était un excellent chef pour ceux qui étaient sous ses ordres, sa compagnie l'adorait.

Sa vie, consacrée tout entière à la patrie, n'avait connu aucune affection ou plutôt aucun amour. Cet homme, brave jusqu'à la témérité, que le bruit du canon laissait insensible et le danger indifférent, cet homme, dis-je, avait tremblé en plaçant sa main dans celle que Georgine lui avait si gracieusement tendue; — au milieu des obus et de la mitraille, le capitaine de la Charnie eût senti son ardeur s'accroître et son courage s'exalter; à deux pas d'une jeune fille inconnue, il avait tressailli. — En effet, l'officier était méconnaissable à lui-même: une existence nouvelle venait de lui être révélée et il l'entrevoit si belle, si enchantée, qu'il se demandait s'il ne rêvait pas.

Le lendemain, vers midi, le courrier envoyé aux Rosiers par le docteur Dament arriva à Marcourt;

mandé à être enseveli simplement à côté de sa femme dans sa terre de Hughenden.

Londres, 22 avril.

Le corps de lord Beaconsfield sera transporté ce soir par chemin de fer à Hughenden. Les funérailles auront lieu mardi prochain.

Russie. — On télégraphie de Saint-Petersbourg, 22 avril:

« Le *Messenger du gouvernement* annonce que cette année l'empereur et l'impératrice ne se rendront pas à la cathédrale d'Isaac et ne recevront pas de visites de félicitations à l'occasion des fêtes de Pâques. Les théâtres particuliers sont autorisés à recommencer leurs représentations le 2 mai. »

Moscou, 22 avril.

On a arrêté, la nuit dernière, deux individus qui avaient affiché, en sept endroits, des proclamations révolutionnaires.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 avril.

Le marché est toujours fort agité. On fait 120.07 1/2, puis 120.02 1/2 pour revenir à 120.07 1/2 sur le 5 0/0. L'amortissable est à 84.45 et 84.50. L'Italien reste aux environs de 89.55.

Le Crédit mobilier est parfaitement tenu. Ce titre donne 40 fr. de dividende pour l'exercice 1880, il se capitalise donc à plus de 5 0/0. L'action du Crédit foncier continue à avoir des fluctuations assez larges. On va de 1,670 à 1,645. En clôture, on s'arrête à 1,650. Sur le marché du comptant, on remarque des ordres très-nombreux en obligations communales nouvelles 4 0/0. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 730. La Banque nationale est très-ferme à 660. Le Crédit foncier luxembourgeois cote 640. Les bons de l'Assurance financière sont à 272.50. La Banque de Prêts à l'Industrie est demandée à 617.50. Le classement des titres nouvellement émis s'opère facilement.

Le Crédit parisien est en voie de reprise; on constate de meilleurs achats.

La Banque Européenne est à 302.50 et 305 pour ses actions entièrement libérées. L'obligation de la Société la Rente Mutuelle a eu un excellent courant d'affaires, ces titres présentent à tous égards des avantages considérables.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les Conseils municipaux du département se réuniront, pour la deuxième session ordinaire de 1884, le dimanche 4^{er} mai. Cette session pourra durer dix jours; elle sera close le 10 mai.

Un bon cultivateur a envoyé les réflexions suivantes à l'*Etoile*, d'Angers:

« Monsieur le Rédacteur,

► Je ne suis qu'un pauvre paysan; mais comme je lis quelquefois le journal, j'y trouve des choses qui m'étonnent si fort que je voudrais vous en dire un mot. J'avais cru jusque-là que pour occuper un poste dans l'administration, surtout dans l'administration de la justice, il fallait avoir fait quelques études, connaître un peu les lois, ou avoir au moins ce qu'on appelle la pratique des affaires. Il paraît que je me trompais. En République, les choses ne se passent

les parents de Georgine l'accompagnaient.

Le pauvre père faisait peine à voir; pendant les quatre jours qui venaient de s'écouler, il avait vieilli de dix ans. M^{me} Auberty, les yeux encore gonflés par les larmes, paraissait surexcitée au plus haut point.

Le docteur accourut vers la famille de Georgine.

— Tout va bien! cria-t-il en souriant; la malade est à moitié rétablie, je vais l'informer de votre arrivée et la préparer à vous recevoir.

(A suivre.)

SOPHRONIME LOUIER.

Le général Farre. — J'ai une idée!
Le général Blot. — Diable!
Le général Farre. — Si nous mobilisons les conducteurs d'omnibus?
Le général Blot. — Pourquoi?
Le général Farre. — Pour établir notre service de correspondances.

Hier, au Palais-Bourbon, un monsieur traverse d'un pas rapide et fier l'antichambre présidentielle. On se précipite et on l'arrête.

— Ou allez-vous?
— Chez M. Gambetta.
— On n'entre pas ainsi chez M. le président de la Chambre.

Le monsieur hausse les épaules et, avec l'accent du comte Escarbot dans le *Mari de la débutante*:
— Je ne vous en veux pas, je ne peux pas vous en vouloir, vous ne savez pas qui je suis.

— Qui êtes-vous donc?
— Marchand de vin.

point comme en temps ordinaire, et on dit qu'un certificat de républicanisme remplace un brevet de capacité. Ne faut-il pas que la République soit bonne à ses amis? Et puis, elle n'est pas difficile, même en haut lieu: Farre et Cazot ne sont pas des aigles!

► Or donc, je lisais dans mon journal du 42 avril 1884, sous le titre *Nominations*: A Montfaucon, suppléant du juge de paix, M. Ernest Durand, maire de Montfaucon.

► Ai-je bien lu? M. Durand, Ernest, oui, c'est bien cela.... Vous ne savez peut-être pas ce que c'est que M. Ernest Durand? Eh bien, c'est un tailleur d'habits, bon tailleur, je suppose, mais qui n'a fait ses études qu'à l'école primaire de son village, ou plutôt de sa ville. Eh bien! je ne pensais pas tout de même, Monsieur le Rédacteur, qu'il y eût quelque rapport entre la science de la couture et la science des lois, et qu'on apprit à rendre la justice en taillant un habit. Mais il est maire! Ce titre ne lui a-t-il point donné la science infuse! Je ne sais pas, mais voilà ce qu'on raconte: Il y a de cela quatre ou cinq semaines, M. le maire, actuellement suppléant, faisait, au parquet de la justice de paix, fonction de ministre public contre un de ses administrés qui, prétendait-il, s'était mis en contrevention.

► L'administré ne se laissa pas tondre sans crier. Il fit venir un avocat, homme expert en pareilles chicanes, et l'avocat plaida bel et bien, à la grande satisfaction du public. Après la plaidoirie, M. le juge demanda à M. le maire s'il n'a rien à répliquer. M. le maire se fait humble et petit, avoue qu'il ne sait pas manier la parole comme un avocat, et enfin finit par laisser échapper ces mots: « Je ne suis pas, dit-il, à cheval sur les lois. » Eh! M. le maire, avant de lancer un procès, il fallait vous y mettre à cheval, vous n'auriez pas subi l'humiliation d'être déboulé de votre plainte.

► Mais, voyez-vous ce maire, qui n'est pas à cheval sur les lois, suppléant du juge de paix! J'entends d'ici les prévenus étonnés de le voir siéger dans le prétoire de la justice, lui dire: Nous voudrions bien être jugés par un homme compétent; vous n'êtes pas à cheval sur les lois, je vous récusé.

► Avouez, Monsieur le rédacteur, qu'il n'y a que la République du temps qui court pour nous donner de pareils spectacles. — X. »

ASSEMBLÉE DE SAINT-FLORENT.

Le Maire de Saint-Hilaire-Saint-Florent prévient le public que l'Assemblée dite des *Lilas* se tiendra demain dimanche 24 avril.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans délivrera, à partir du 1^{er} mai jusqu'au 1^{er} octobre, des billets à prix réduits pour excursions sur les bords de la Loire et dans la Vendée, la Charente-Inférieure, le Poitou, l'Angoumois, le Bordelais, la Dordogne, le Limousin, la Creuse, l'Allier et le Berry.

Ces voyages circulaires, dont la durée sera de trente jours, s'effectueront en voitures de 1^{re} et de 2^e classes aux prix suivants: 1^{re} classe, 155 fr.; 2^e classe, 120 fr.

Il sera délivré des billets à toutes les gares et stations du réseau de la Compagnie d'Orléans situés sur l'itinéraire à parcourir, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Le Français a donné une nouvelle qui aurait, si elle se confirmait, une portée considérable:

« La commission du budget aurait admis en principe la suppression des octrois pour 1882.

► La perte subie de ce chef par les communes serait compensée par un tant pour cent accordé sur le produit de l'impôt sur l'alcool, qui serait doublé. Cette modification entraînerait la suppression de tous les employés d'octroi et d'un grand nombre d'employés des contributions indirectes. La solution projetée serait la mise à la retraite de tous les employés ayant atteint la limite d'âge: cinquante-cinq ans pour le service actif et trente ans de présence dans les bureaux, et, pour le surplus, l'offre de six mois de traitement à titre d'indemnité, à ceux qui se retireraient volontairement ou qui seraient remerciés. »

ANGERS.

Les jardiniers. — Les ouvriers jardiniers se sont réunis ces jours-ci pour demander aux horticulteurs et pépiniéristes qui les emploient, une légère augmentation de centimes par heure et ils en voudraient 30.

Une commission, élue par 77 jardiniers, a demandé une entrevue aux patrons.

(Patriote.)

— Jeudi matin, à l'extrémité du pont de la Haute-Chaine, à Angers, une pauvre jeune femme s'affaissa tout à coup; elle venait d'être prise des douleurs de l'enfantement en se rendant à la Maternité, et elle a accouché sur la voie publique.

Recueillie avec son enfant à l'auberge qui porte l'enseigne: « *A mon Idée* », elle a été ensuite portée à l'hospice ainsi que le nouveau-né.

TOURS.

On lit dans l'*Indépendant d'Indre-et-Loire*: « Notre honorable confrère, M. Delahaye, a été attaqué hier soir (jeudi), vers huit heures, rue de la Chèvre.

► Un individu, resté inconnu jusqu'à ce moment, est arrivé sournoisement derrière M. Delahaye, et lui a lancé plusieurs coups de poing. Notre confrère, se retournant vivement, a engagé la lutte contre son adversaire; mais celui-ci a pu se débarrasser des étreintes de M. Delahaye, et sa casquette seule — trophée peu ragoutant — est restée sur le champ de bataille.

► Une enquête est commencée; espérons que la justice parviendra à découvrir l'auteur de cette lâche agression. »

Voici ce que dit M. Jules Delahaye, rédacteur en chef du *Journal d'Indre-et-Loire*:

« Hier soir, allant au théâtre, nous passions vers huit heures et demie dans la rue de la Chèvre. Tout à coup, un homme caché dans l'ombre d'un portail, en face de la petite rue Sully, se précipita sur nous comme une bête fauve. Il nous frappa violemment à la tête. Heureusement ses coups étaient de ceux d'un peureux qui a hâte de commettre une lâcheté. Un premier coup, amorti par le chapeau, fut inoffensif; un second nous atteignit légèrement à la gorge. Une lutte suivit, pendant laquelle le misérable jeta son couteau. Nos vêtements seuls furent entaillés. Notre agresseur roula dans le ruisseau, puis réussit à se dégager de notre étreinte et s'enfuit. Des passants le regardaient tranquillement courir. Nous ne pûmes le rejoindre: il court encore.

► Qui a payé cet homme, qu'on a vu nous guetter au passage? Nous le saurions sans doute si le policier qu'on a décoré pour avoir enfoncé la porte de quelques moines, savait aussi découvrir les coquins. Nous ne comptons désormais que sur nous-mêmes pour nous défendre. Aussi sommes-nous résolu à nous défendre comme en pays sauvage.

► Que ceux qui pensent qu'une canne plombée ou un couteau nous fera taire, se détrompent. Nous nous habituerons un guet-apens comme au reste, et si quelqu'un, un soir, y succombe, nous espérons bien que ce ne sera pas nous.

» JULES DELAHAYE.

► P.-S. — Heureusement M. Lafforgue ne fait pas seul la police à Tours. Il a des collègues à qui l'on peut se plaindre. M. le commissaire de l'Est a fait un excellent accueil à notre déclaration et, grâce à son activité et vu la gravité de l'affaire, M. le juge d'instruction a été aussitôt saisi. »

Dans ses dernières nouvelles, l'*Indépendant* ajoute les lignes suivantes:

« L'agression contre notre sympathique confrère M. Jules Delahaye a eu une gravité exceptionnelle. M. Delahaye a été attaqué à son passage par deux individus embusqués sous un porche de la rue de la Chèvre.

► Les habits de M. Delahaye sont traversés par deux coups de couteau. Notre confrère porte dans la région du cou une marque rouge et très-apparente, qui paraît résulter d'un coup porté par une arme telle qu'un couteau dont la lame a dévié.

► L'enquête ouverte a dit-on abouti, grâce à l'énergie de notre confrère, qui a pu s'emparer de la casquette de son agresseur. Cette pièce de conviction a motivé l'arrestation d'un ouvrier serrurier dont nous ne pouvons encore citer le nom. »

POITIERS.

Une légère gelée blanche s'est fait sentir.

l'avant-dernière nuit sur la campagne, mais nous ne croyons pas, dit le Journal de la Vienne, qu'elle ait été assez forte pour faire éprouver des dommages aux récoltes.

M. le général Minot a donné avant-hier soir son dîner d'adieu à l'hôtel de France. Tous les officiers supérieurs et un grand nombre d'officiers de la garnison ont assisté à ce dîner. La musique de l'École d'artillerie de Poitiers s'est fait entendre pendant le repas.

LA FLÈCHE.

On écrit de La Flèche, 24 avril :

« Un précoce criminel, — il n'est âgé que de quatorze ans, — a tenté, hier, de faire dérailler le train qui conduit de notre ville à Sablé, en plaçant sur la voie, non loin de Crosnières, une énorme pince en fer.

Par bonheur, la machine d'un train lancé à toute vitesse a broyé l'obstacle et a passé sans encombre.

La gendarmerie a arrêté l'auteur de cette tentative coupable. L'enquête a démontré que, depuis plus d'un an, il formait le projet, pour sa satisfaction personnelle, de voir dérailler un train. »

NANTES.

Le mouvement de la population de la ville de Nantes en 1880 donne les chiffres suivants :

Naissances : 2,545, dont 1,298 garçons et 1,247 filles.

Décès : 3,517, dont 1,743 garçons, hommes mariés et veufs, et 1,774 filles, femmes mariées et veuves.

L'excédant des décès sur les naissances a été de 1,002.

Il y a eu 157 morts-nés et décédés avant déclaration de naissance.

Mariages : 954, dont 764 entre garçons et filles, 100 entre veufs et filles, 45 entre garçons et veuves et 45 entre veufs et veuves.

Le nombre des mariés (hommes et femmes) qui ont signé est de 4,635, et celui des mariés qui n'ont pas signé de 273, dont 79 hommes et 194 femmes.

— On lit dans l'Espérance du Peuple :

« Les excitations quotidiennes des journaux républicains portent leurs fruits.

Nous avons signalé le scandale qui a troublé l'office divin dans l'église de Saint-Médard, à Paris. Deux libres-penseurs, deux républicains, ont pénétré dans cette église, le chapeau sur la tête et la pipe à la bouche, insultant le clergé et les fidèles.

Deux autres républicains ont tenu à montrer aussi, à Nantes, quel respect professent pour la religion catholique les adeptes d'un parti qui ne sait que persécuter des prêtres et crocheter des serrures. Au cœur de la ville, sur la place Saint-Pierre, le jour où l'univers chrétien célèbre l'anniversaire de la résurrection du Sauveur, on les a vus hurler des chansons obscènes, et, sans respect pour la croix et pour les restes mortels d'un de leurs concitoyens, venir traverser en titubant les rangs d'un cortège funèbre.

C'est un spectacle écœurant, qui a mérité à ces individus les justes sévérités du Tribunal correctionnel de Nantes. »

Variétés.

LA CAVALCADE DE NIORT.

Le lundi de Pâques avait été fixé pour la cavalcade niortaise. Tout avait été organisé, mais une mauvaise fée qui n'avait pas été invitée à la fête est venue s'efforcer de l'attrister et n'a que trop réussi. Une pluie fine et serrée n'a cessé de tomber pendant tout le défilé de la cavalcade; aussi a-t-il fallu hâter le pas et parcourir la ville très-rapidement. Impossible de faire de ces haltes, de ces stations qui plaisent à la foule et qui lui permettent de regarder les costumes brillants et variés des seigneurs et des soldats du cortège.

Le sujet choisi prêtait aux effets les plus pittoresques : c'était l'entrée du duc de Rohan à Niort. L'histoire raconte que le 23 septembre 1616, Louis XIII adressa des lettres au maire et évêques de Niort, pour les avertir qu'il venait de nommer le duc de Rohan lieutenant-général en Poitou, par suite de la démission du duc de Sully. Il invitait les habitants à le recevoir dans leur ville avec respect et honneur, et les engageait à l'union et à la concorde.

Le duc de Rohan fit son entrée à Niort le 6 décembre 1616, et fut reçu par le corps de ville avec de grands honneurs, et par la population avec des cris de joie.

Hélas ! ce n'est ni avec de grands honneurs, ni avec des cris de joie que le duc de Rohan a été accueilli à Niort, le 18 avril 1881, sous la République; c'est par une pluie pénétrante et au milieu d'une quantité prodigieuse de parapluies qu'il a parcouru notre ville.

A midi, juste au moment où la cavalcade sortait du quartier de cavalerie, la pluie a commencé à tomber. Le défilé ne s'en est pas moins opéré. La colonne s'est mise bravement en marche.

En tête de la milice marchaient les trompettes et les tambours; suivaient ensuite les piqueurs, puis venait le gouverneur de Niort, le sieur de Parabère, homme d'un grand sens et d'une extrême bravoure, très-aimé des Niortais. Ce gouverneur avait fort bonne mine dans son riche costume.

La suite du gouverneur offrait un caractère tout local : c'était la vieille commune de Niort qui défilait sous nos yeux, avec son maire, ses pairs, ses échevins, ses deux principales maîtrises, les corporations des bouchers et des charoiseurs, pauvres gens qui faisaient piteuse mine sous la pluie qui les trempait jusqu'aux os !

La milice bourgeoise suivait fièrement ses autorités communales qui représentaient les franchises et les libertés dont jouissait la ville de Niort depuis Éléonore d'Aquitaine, cette bonne duchesse qui portait une si vive affection à sa bonne cité.

Les mousquetaires à cheval et à pied, portant crânement le chapeau à plume et cet uniforme si français qui a héroïquement paru sur un grand nombre de champs de bataille, annonçaient l'approche du duc de Rohan.

En effet, nous voyons paraître le duc de Rohan; c'est un grand seigneur à l'air martial, vêtu du splendide costume de lieutenant-général du roi. Il fait caracolier son cheval, qu'il conduit en habile écuyer.

La suite du duc de Rohan est nombreuse et brillante; c'est une grande maison militaire composée de musiciens à cheval, de mousquetaires rouges et d'une foule de pages vifs, agiles, gentils comme de belles jeunes filles, et quêtant avec une grâce charmante.

La seconde partie de l'escorte se composait des chars; ce n'était certes pas la moins intéressante.

C'est le char de l'horticulture, puis le char des fleurs, sur lesquels le printemps a versé toutes ses fraîches richesses; de charmants enfants jouent au milieu du feuillage et des fleurs qui s'échappent des taillis d'or. Une mignonne petite fille, placée sur un fauteuil d'or, disparaît sous les fleurs qui l'entourent.

L'Orphéon avait choisi pour ses costumes l'époque des Pharaons. C'est une heureuse idée qui a été très-gâtée.

Le char de la fanfare niortaise était aussi des mieux réussis. Il était formé d'une immense coquille de nacre teintée des plus riches couleurs. Les musiciens, en costumes de jeunes tritons coiffés d'algues, échelonnés sur des gradins, exécutaient les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Les chars se succédaient avec rapidité; la foule, malgré la pluie, saluait de ses rires le char des singes, le char du coq, le char des charlatans, le char des fêtes grotesques, le char de la grenouille, le char de Gargantua, à la tête colossale, et dont une bande de cuisiniers ne pouvaient remplir le vaste gosier; enfin, le char de la noce villageoise avec son ménestrier, son festin et ses joyeux convives. Don Quichotte et son écuyer Sancho Pança ne pouvaient manquer de se trouver dans ce cortège. Ce sont des types bien vieux, mais qu'on revoit toujours avec plaisir.

Le char de l'industrie représentait le travail sous ses formes les plus variées, et avec la presse typographique, entourée de ses compositeurs, de ses imprimeurs, dirigés par notre jeune et habile typographe M. Max Echillet, qui a su donner un si grand développement dans notre ville à l'imprimerie et à la lithographie.

Ne terminons pas sans parler d'un équipage microscopique, conduit par un gentil petit garçon, accompagné d'une charmante petite fille. Ils ont eu aussi leur succès.

La mission des quêteurs était difficile et pénible. Ils ont tout surmonté : la foule difficile à percer, la pluie qui les aveuglait, et ils ont bien mérité des pauvres de notre ville.

Nous devons aussi des éloges aux commissaires de cette fête, qui ont tout organisé avec beaucoup de goût et avec un zèle infatigable, mais auxquels il a manqué la puissance de Jupiter pour faire le beau temps.

N'oublions pas d'adresser les plus vifs remerciements à MM. les officiers, aux soldats et à la musique du 11^e cuirassiers, qui ont prêté le concours le plus empressé à cette cavalcade et auxquels revient une grande partie du succès. M. le colonel du 11^e d'infanterie, en garnison à Saint-Maixent, avait eu la gracieuseté d'envoyer son excellente musique à Niort, pour cette fête.

Pour être fidèle à la vérité, nous devons dire que nous n'avons pas entendu pousser un seul cri de : vive la République ! ni chanter la Marseillaise.

C'est un progrès que nous constatons avec une vive satisfaction.

(Revue de l'Ouest.)

Faits divers.

Un étrange suicide. — On écrit de Boulogne-sur-Mer :

« Le sieur B..., maçon, rue de Constantine, a cru trouver un moyen original d'en finir avec la vie.

Il a rempli un grand pot à tabac de poudre, s'est assis dessus et a déterminé l'explosion en mettant le feu à l'aide d'une allumette.

Le malheureux maçon sauta au plafond et rebomba lourdement sur le parquet avec les débris du pot à tabac dans les cuisses et dans toute la région postérieure du corps.

Il est très-probable que le sieur B... succombera aux suites de ses étranges blessures. »

Voici une anecdote que le duc d'Aumale racontait, en posant pour son portrait dans l'atelier de Bonnat, et que le chroniqueur de l'Illustration a ramassée; il s'agit des tambours, que le général Farre venait de supprimer.

« Je ne sais pas, disait le prince, pourquoi on supprime les tambours. Ils faisaient bravement leur partie dans la bataille. Et les tambours-majors ! ils étaient bien français, avec leur crânerie de mousquetaires ! J'aimais bien les tambours-majors, et je suis peut-être un peu partial en leur faveur, car j'en ai eu un, étant colonel, qui m'a rendu un fameux service ! Je revenais d'Afrique à la tête de mon régiment. De Marseille, où nous débarquâmes, jusqu'à Paris où nous allions, ce ne fut, sur toute la route, qu'une succession de réceptions et, par conséquent, de discours.

Les préfets, les sous-préfets et les maires tenaient à nous haranguer sur le chemin. Et nécessairement j'étais bien forcé de leur répondre. J'ai toujours mieux aimé l'action que les paroles. Alors, à chaque station, quand le maire ou le préfet avait achevé son discours, je me disposais à parler à mon tour. Je commençais : « Monsieur le préfet ! » ou « Monsieur le maire ! » et, à ce moment précis, rrr ! mon tambour-major levait sa canne, un roulement couvrait ma voix. Je m'arrêtais et — rrr ! — j'ai pu faire ainsi, grâce à mes tambours, le voyage de Marseille à Paris, sans prononcer une harangue ! »

La fille d'un vieux maréchal-des-logis de dragons a obtenu, à la distribution de Pâques, le prix de style épistolaire.

Son père est au septième ciel, et il va répétant partout :

— Ma fille a eu le prix... de tir au pistolet !

Autrefois le Grand Roi prenait ses favoris dans la gent aristocratique; Le grand Jules Ferry tout bonnement a pris Des favoris de domestique.

BOURSE DE PARIS

DU 22 AVRIL 1881.

Rente 3 0/0	82 80
Rente 3 0/0 amortissable	84 50
3 0/0 amortissable (nouveau)	84 »
Rente 4 1/2	113 50
Rente 5 0/0	119 80

M^{lle} BERGAULT, 4, rue du Temple, à Saumur, prévient les parents qu'elle aura un cours de dessin le jeudi, et que les autres jours, comme par le passé, elle donnera

des leçons de français, ainsi que de musique vocale.

Institution de M^{lle} MATHIEU.

M^{lle} MATHIEU a l'honneur de prévenir les familles de Saumur et des environs que la rentrée des pensionnaires aura lieu le lundi 25 courant, celle des externes le mardi 26, et que les cours seront continués dans son établissement aux mêmes jours et aux mêmes heures que par le passé.

N'ACHETEZ RIEN
sans réclamer de vos Fournisseurs des
COUPONS COMMERCIAUX
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE
Pour Brochures et Renseignements s'adresser :

A Saumur, maison LAN et C^{ie}, 18, rue Beaurepaire.



« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le D^r Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, débilités par l'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc. Cure N^o 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N^o 63,476 : M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carboneau, rue du Balai, 11.

Cure N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi : LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD, Besson, successeur de Texier; J. Russon, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris (119 au coin 712).

P. GODERT, propriétaire-gérant.

Etude de M. MEHOUS, notaire
à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire,
En l'étude et par le ministère de
M. MEHOUS, notaire à Saumur.
Le dimanche 24 avril 1881,
à midi,

GRANDE ET JOLIE MAISON

Située à Saumur, Grand'Rue, n° 2, à
l'angle de la rue Dacier.

Appartenant à M. Fournée-Chesneau
et à M. Fournée fils.

Pour plus de renseignements, voir
les placards.

S'adresser à M. MEHOUS, notaire,
rue Beaurepaire. (227)

Etude de M. GAZEAU, notaire
à Mauves.

ADJUDICATION

Lundi 9 mai 1881, à une heure de
l'après-midi, en ladite étude,

Belle Propriété

VIEILLE COUR

Située à Mauves, près Nantes,

Comprenant :

Maison de maître et de fermiers,
nombreuses servitudes, jardins an-
glais et potagers, pelouses, prés, terres
et vignes; plusieurs borderies; le tout
d'une contenance de 54 hectares.

Cette propriété, longeant la Loire,
est située à 1 kilomètre du bourg,
tout près du pont de la Vendée et de
la gare du chemin de fer; perspective
très-étendue sur la vallée de la Loire
et Nantes; terres et prés d'excellente
qualité; vignoble très estimé.

S'adresser, pour renseignements et
pour visiter, audit M. GAZEAU, no-
taire. (278)

Etude de M. GAUTIER, notaire
à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Qui aura lieu à Saumur, en l'étude
de M. GAUTIER, notaire.

Le dimanche 24 avril 1881,
à midi.

1° Une MAISON, située à Saint-
Lambert-des-Levés, occupée par
MM. Gallas et Lemonier, joignant MM.
Barolle et Ratouis;

2° Une autre PETITE MAISON, si-
tuée au même lieu, sur la rue aux
Loups, occupée par M. Mesohine;

3° Cinq ares 50 centiares de jardin,
au même lieu, joignant de trois parts
M. Tessier;

4° Et 15 ares de terre, situés au
canton du Sauleau, joignant d'un
côté M. Chesneau, d'autre côté M.
Robineau.

S'adresser, pour traiter avant l'ad-
judication, à M. GAUTIER, notaire.

Etude de M. LE BLAYE, notaire
à Saumur.

A VENDRE

OU à arrenter

UNE PROPRIÉTÉ

Ville de Saumur,

Ayant façade sur la rue de Poitiers
et sur l'avenue de la gare de la
Vendée, actuellement occupée par un
établissement d'horticulture.

S'adresser audit notaire. (291)

Etude de M. LE BLAYE, notaire
à Saumur.

A CÉDER

A LOUER OU A VENDRE

UNE MAISON

AVEC DÉPENDANCES,

Exploitée comme café, restaurant
et hôtel.

Dans un quartier central et d'affaires,
à Saumur.

S'adresser audit notaire. (279)

A CÉDER

UN TRÈS-BON MAGASIN

S'adresser au bureau du journal.

M. LAUMONIER, notaire à Saumur,
demande un petit clerc.

Etude de M. LE BLAYE, notaire
à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER MAISON

Avec cour, jardin, écurie.

Rue Beaurepaire, 37.

S'adresser audit notaire ou à M.
BOUCHET, même rue, 41. (193)

A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ,

UN FONDS DE ROUENNERIE, DRAPERIE ET BLANC.

Bien achalandé,

Situé à Vihiers.

S'adresser à M. DELMAS, huissier à
Vihiers. (262)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE.

Située rue Beaurepaire, n° 9.

S'adresser à M. GAMICHON, quai de
l'École de Cavalerie, n° 6. (720)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UN JARDIN

Entouré de murs avec espaliers en plein
rapport.

Contenant 5 ares 50 centiares;
Une CHAMBRE et une VOLLIERE
en dépendent;

Le tout avenue de la Vendée.
S'adresser à M. ROSSER, même
avenue. (209)

A LOUER

Pour entrer en jouissance
de suite.

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir,

Nouvellement monté, 4 paires de
meules, belle chute d'eau.

S'adresser au sieur Cointreau,
garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au
bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Où pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-
Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée
salle à manger donnant sur le jardin,
cuisine à côté; six chambres au pre-
mier et au second; grenier, cave et
servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN JOLI CHIEN A POIL RAS

Agé de vingt mois.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME SÉRIEUX, bon comp-
table et au courant des affaires,
demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON DE BLANC

Quai de Limoges.

M. SAINTON-GUILLON demande
un apprenti.

M. BEAUCHAMP

successeur de M. SCHMETZ,

Rue d'Orléans, 36, à Saumur,

Seul entrepositaire des Bières de
Maxeville et de Châteauroux,

A l'honneur d'informer MM. les
consommateurs qu'il aura toujours à
leur disposition des BIÈRES blondes
et brunes à des prix modérés. (223)

BONNETERIE

MAISON P. FOUCHER

SAUMUR.

On demande un apprenti.

MACHINES A COUDRE

VERITABLES SINGER

Payables 3 fr. par semaine.

Dépôt à Saumur, chez M. FRENZEL,
rue de la Visitation, 56. (99)

AU PALAIS DES MARCHANDS

LUNDI 25 AVRIL

et jours suivants

GRANDE EXPOSITION DE NOUVEAUTÉS DE LA SAISON



ROBES TOUTES FAITES

CHOIX IMMENSE DE CONFECTIONS

N. B. — Envoi du catalogue illustré à toute personne qui en fera la demande.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre

SAUMUR

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames

CHALES

Toiles, Etoffes pour Ameublements

Galerie spéciale pour la vente des

CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

Vêtements Drap noir et Drap nouveauté pour Hommes

COSTUMES NOUVEAUTÉ pour ENFANTS, depuis 3 ans

Habillements Complets pour Communion

CHAPELLERIE

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais ama-
teurs de bon thé, le mélange de Thés
noirs extra de la Maison GUE-
RIN-BOUTRON, dont la qua-
lité supérieure, composée des meil-
leures sortes, en fait une boisson des
plus agréables et des plus recherchées.
Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25
la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, con-
fiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils,
négociants, et dans les principaux
magasins d'épicerie et de confiserie.

M. GAUTIER, notaire à Saumur,
demande de suite un petit
clerc.

VINS garantis purs et naturels, à
36, 38 et 40 fr. l'hectolitre,
logés, en pièce neuve d'environ 230
litres, pris à Béziers. — S'adresser à
M. COUSTAN, propriétaire à Béziers.

On demande un jeune do-
mestique.

S'adresser chez M. LAN, banquier,
successeur de M. Le Bras, rue Beau-
repaire. (87)

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du doc-
teur BEAUFUME, de Châteauroux.
Traitement gratuit pour les pauvres.

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste,
49, rue Royale, Saumur.
Au premier.

Saumur, imprimerie P. GODET.